

<p style="text-align: center;">CHARTRE « Chant choral en Finistère » 15 mars 2006</p>
--

Rôle du CA:

- Élaborer un calendrier des différentes actions (concerts, formations, ...) sur une période annuelle concernant l'ensemble des adhérents.
- Mettre en place des moyens de communication à l'usage des adhérents et en direction des publics concernés (site Internet, le calendrier des actions, les répertoires...)
- Définir les besoins en moyens matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre des projets dans un souci de qualité.
- Promouvoir le chant choral par l'organisation d'un forum ou de tout autre moyen de communication.
- Rassembler les compétences. (Commissions chefs de chœur, ...)
- Assurer le lien avec les autres associations ayant des objectifs communs.

Rôle des adhérents :

- Communiquer toutes les informations utiles au fonctionnement de « Chant choral en Finistère ».
- Participer de façon active au bon fonctionnement de l'association.